

DIEBOLD NIXDORF

CONTRAT DE LICENCE RELATIF À LA DOCUMENTATION

Le présent contrat de licence relatif à la documentation (« Contrat ») est établi et conclu à la date de votre acceptation électronique de celui-ci, par et entre Diebold Nixdorf, Incorporated, domiciliée 5995 Mayfair Rd, North Canton, OH 44720, États-Unis, et ses sociétés affiliées (« Diebold Nixdorf ») d'une part, et l'institution financière ou autre représentée par l'utilisateur du site, et toutes les entités contrôlées entièrement ou partiellement par celui-ci (« Vous ») d'autre part.

1. LICENCE

- a. L'utilisateur se voit accorder une licence non exclusive et non transférable, sans autorisation d'octroi de sous-licence, lui permettant de posséder, de copier et d'examiner en interne la documentation Diebold Nixdorf indiquée ci-dessous (« Documentation ») dans le seul but de faire fonctionner l'équipement acheté directement ou indirectement auprès de Diebold Nixdorf (« Objet »).
- b. La documentation fournie est disponible au téléchargement sur ce site Web.

2. RESTRICTIONS

- a. La Documentation Vous est concédée sous licence uniquement et exclusivement pour répondre à l'Objet, et à aucune autre fin, quelle qu'elle soit. Vous acceptez en outre de conserver la Documentation et de respecter le droit d'auteur et le secret commercial de Diebold Nixdorf à cet égard. Vous n'êtes pas autorisé à reproduire, copier, exécuter, distribuer ou divulguer à un tiers, ni préparer des travaux appuyés sur la documentation, sauf dans les cas expressément autorisés par le présent Contrat.
- b. Les droits et licences qui Vous sont accordés en vertu du présent Contrat ne sont pas transférables ni cessibles, en totalité ou en partie, sans le consentement écrit préalable de Diebold Nixdorf, qui peut le refuser à sa seule discrétion ; toute cession ou transfert non autorisé sera nul et non avenu à quelques fins que ce soit. Aucune autre licence ou licence implicite n'est concédée en relation avec la Documentation, ou avec l'un des droits de Diebold Nixdorf qui en découlent, et Vos droits de licence sont limités uniquement à vos activités liées à l'Objet et ne s'étendent pas à toute autre entité ou activité.

3. ABSENCE DE GARANTIE

- a. La documentation et les droits découlant des informations contenues dans la documentation, ainsi que tous les supports tangibles, biens ou services susceptibles d'être fournis ou livrés par Diebold Nixdorf en relation avec celle-ci, sont fournis par Diebold Nixdorf en l'état, avec tous les défauts qu'ils présentent et sans garantie de quelque type ou nature que ce soit.

4. DURÉE DU CONTRAT

- a. Le présent Contrat et les droits qui en découlent s'appliquent aussi longtemps que le présent Contrat reste en vigueur. Le présent Contrat peut être résilié:
 - par une partie aux présentes si l'autre partie ne respecte pas toute disposition du présent Contrat et que cette défaillance se poursuit dix (10) jours après sa notification par écrit à la partie défaillante ; ou
 - par l'une des parties à tout moment, avec ou sans motif, sous réserve de préavis écrit d'au moins soixante (60) jours.
- b. À la résiliation du présent Contrat, Vous devez cesser d'utiliser la Documentation et détruire tous les exemplaires de la Documentation ou les renvoyer à Diebold Nixdorf. Les articles 2 à 5 du présent Contrat survivent à la résiliation de ce dernier.

5. DISPOSITIONS DIVERSES

- a. Les avis prévus par le présent Contrat doivent être donnés par écrit et livrés par un service de messagerie de 24 heures ou par tout autre moyen impliquant la délivrance d'une preuve de réception. Les avis prendront effet lorsqu'ils seront remis à l'adresse de Diebold Nixdorf indiquée ci-dessus ou à Votre adresse figurant dans les dossiers de Diebold Nixdorf. Chacune des parties peut modifier son adresse de notification en le notifiant à l'autre partie de la manière indiquée dans le présent document.

- b. Le présent Contrat est régi et interprété conformément aux lois de l'État d'Ohio, États-Unis, sans tenir compte des conflits de dispositions légales, et est réputé avoir été conclu dans le comté de Summit, Ohio, États-Unis, état dans lequel la Documentation est également réputée Vous avoir été remise.
- c. Si toute disposition du présent Contrat est déclarée nulle, invalide ou annulable pour quelque raison que ce soit, tous les droits qui Vous sont accordés par la Documentation ainsi que toutes les informations que contient cette dernière seront immédiatement résiliés et toute la Documentation et les copies de celle-ci devront être renvoyées à Diebold Nixdorf.
- d. Le présent Contrat énonce l'entière compréhension des parties concernant l'objet des présentes, et remplace tous les accords antérieurs concernant cet objet, qu'ils soient oraux ou écrits. Le présent Contrat ne peut être modifié que par un document écrit signé par les représentants dûment autorisés des deux parties et indiquant expressément qu'il modifie le présent Contrat.

VOUS ACCEPTEZ LE PRÉSENT CONTRAT EN TÉLÉCHARGEANT DES DOCUMENTS SUR CE SITE.